

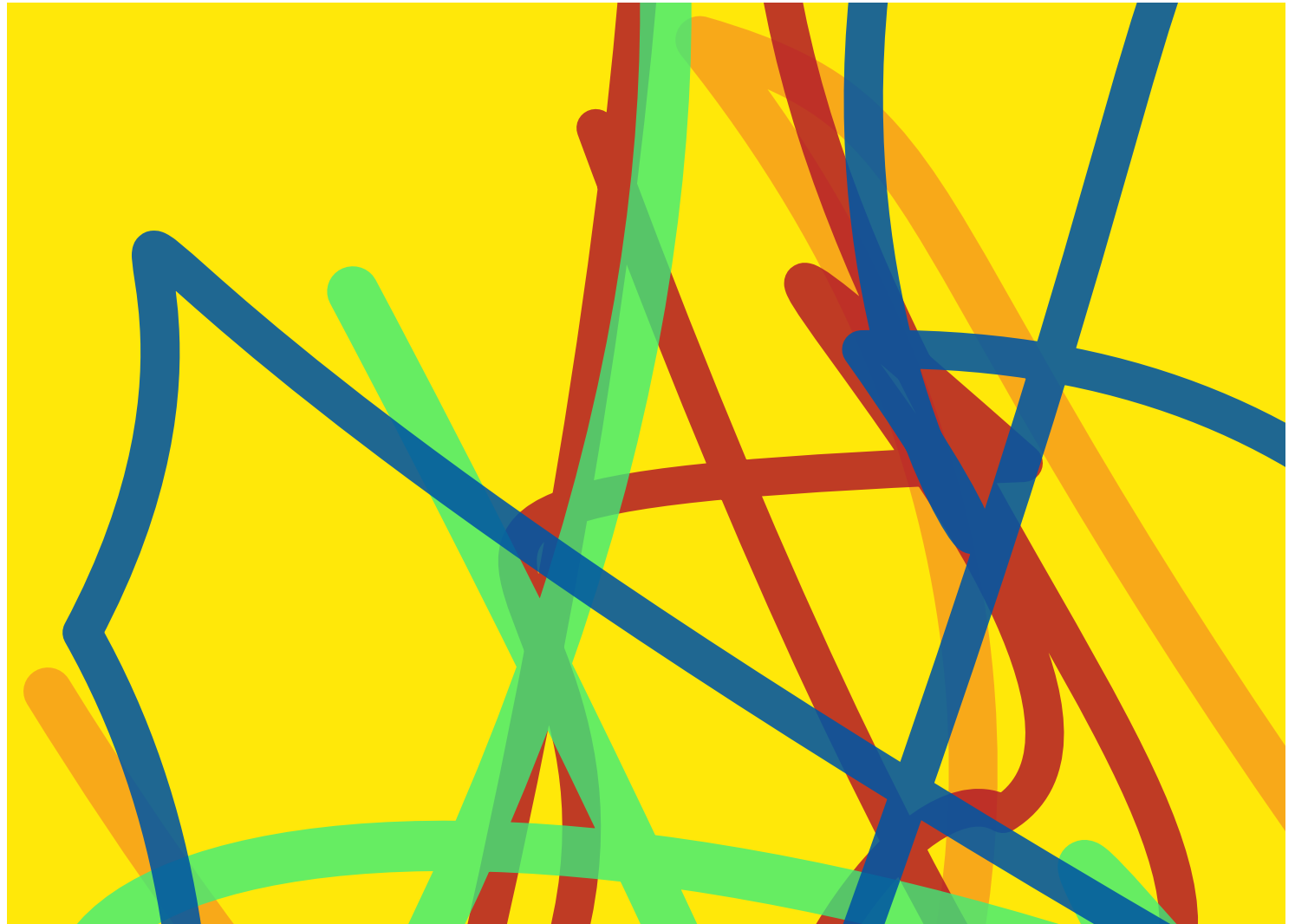


Universität
Zürich^{UZH}



JACOBS
CENTER

Jacobs Center for Productive Youth Development



La masculinité en mutation

Attitudes, modes de vie, sexualité,
couple et violence

Résultats d'une enquête représentative menée en Suisse
Résumé et recommandations

Denis Ribeaud Ann-Lea Buzzi Markus Theunert

Zurich, Juin 2026



männer.ch

Dachverband Schweizer
Männer- & Väterorganisationen

Mentions légales

Auteur.trices

Dr Denis Ribeaud, collaborateur scientifique responsable, Jacobs Center for Productive Youth Development, Université de Zurich, directeur de l'étude
Ann-Lea Buzzi, collaboratrice scientifique, Jacobs Center for Productive Youth Development, Université de Zurich
Markus Theunert, co-directeur de männer.ch

Traducteurs

Dr Johan Rochel & Gilles Crettenand

Référence suggérée

Ribeaud, D., Buzzi, A. & Theunert, M. (2026). Attitudes, modes de vie, sexualité, couple et violence. Résultats d'une enquête représentative menée en Suisse : Résumé et recommandations. Zurich : Jacobs Center for Productive Youth Development, Université de Zurich.

Référence suggérée de l'étude originale (en allemand)

Ribeaud, D., Buzzi, A.-L., & Theunert, M. (2026). Männlichkeit im Wandel: Einstellungen, Lebensformen, Sexualität, Partnerschaft und Gewalt. Ergebnisse einer repräsentativen Befragung in der Schweiz. Zürich: Jacobs Center for Productive Youth Development, Universität Zürich. <https://doi.org/10.5167/uzh-434406>

Copyright

© 2026 Denis Ribeaud, Ann-Lea Buzzi & Markus Theunert

Licence et conditions d'utilisation

Ce rapport de recherche est publié sous licence CC BY-NC-ND 4.0.
Ce rapport traite de sujets qui font l'objet de débats sociopolitiques controversés.
Ses résultats se veulent une contribution empirique nuancée à ces débats.
Les auteur.rice.s se distancient expressément de toute utilisation sélective ou dénaturant le sens des résultats.

Conception graphique

GYSIN [Konzept+Gestaltung]
Bettina Gysin Leutenegger
Kronengasse 9 | 7000 Coire

Groupe d'accompagnement

L'étude a été suivie par un groupe d'accompagnement interdisciplinaire. Les résultats, interprétations et conclusions présentés dans le rapport relèvent de la seule responsabilité des auteurs/autrices et ne reflètent pas nécessairement les opinions des différents membres du groupe d'accompagnement. Les organisations/institutions suivantes étaient représentées au sein du groupe d'accompagnement (par ordre alphabétique) :

- Auftraggeber Gewaltprävention im schulischen Kontext, Bildungsdirektion Kanton Zürich
- Bureau de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Canton de Vaud
- Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann – Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
- Fachstelle Extremismus und Gewaltprävention, Stadt Winterthur
- Fachstelle OH BOY*
- Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
- Fondation Santé sexuelle Suisse – Stiftung Sexuelle Gesundheit Schweiz
- Interventionsstelle gegen Häusliche Gewalt, Präventionsabteilung, Kantonspolizei Zürich, Sicherheitsdirektion Kanton Zürich
- okaj Zürich
- MenCare Suisse Romande
- solvio – Schweizerischer Dachverband für Gewaltprävention – Organisation faïtière Suisse pour la Prévention de la Violence
- Schweizerische Kriminalprävention – Prévention Suisse de la Criminalité

Soutien financier

- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (subventions pour la prévention de la violence)
- Jacobs Center for Productive Youth Development, Université de Zurich
- Fondation Mercator Suisse
- Prévention suisse de la criminalité

RÉSUMÉ

► **Le chapitre 1 décrit le contexte social et politique de l'enquête représentative « La masculinité en mutation ».**

Certaines conceptions de la masculinité favorisent l'acceptation et le recours à la violence (Krivoshchekov et al. 2023). Dans l'espace public, celles-ci visent principalement d'autres hommes, tandis que dans la sphère domestique, elles s'exercent principalement à l'encontre des femmes et des enfants. Remettre en cause ces conceptions de la masculinité offre un potentiel immense pour réduire la violence. Ce potentiel reste aujourd'hui sous-exploité de façon systématique. Notre étude s'inscrit dans une prévention factuelle de la violence. Elle s'aligne sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, ratifiée par la Suisse en 2017. Elle se décline en deux parties.

- Cette première partie met en évidence la prévalence des représentations de la masculinité et d'autres représentations liées au genre au sein de la population suisse. Ces représentations sont étroitement corrélées. Nous en déduisons empiriquement le « facteur M »¹. Ce facteur constitue le cœur de notre étude. Il indique dans quelle mesure les individus ont intériorisé une conception de la masculinité restrictive et dominante. Sur cette base, les liens entre le facteur M et les thèmes de la famille, de la sexualité, du couple et de la violence sont approfondis. Le facteur M s'avère notamment être un prédicteur significatif de la violence dans l'éducation et au sein du couple.
- Ensuite, il est prévu d'analyser, dans la deuxième partie, comment les attitudes liées à la masculinité (ou facteur M) sont en lien avec les thématiques que sont les loisirs, l'usage des médias, la santé, le soutien social et les représentations idéologiques. La vue d'ensemble s'en trouvera ainsi complétée : d'une part, il s'agira d'examiner dans quelle mesure certaines attitudes liées à la masculinité s'accompagnent de risques et d'atteintes à la santé que les hommes s'infligent à eux-mêmes ; d'autre part, comment de telles attitudes sont associées, par exemple, à l'extrémisme violent ou à l'autoritarisme – des phénomènes qui constituent une menace pour l'État de droit.

► **Le chapitre 2 présente en détail la méthodologie et l'échantillonnage (par exemple, répartition par âge, région linguistique, niveau de formation).**

Dans le cadre de l'enquête menée par l'Université de Zurich, 20 525 personnes âgées de 18 à 64 ans et domiciliées en Suisse ont été contactées par courrier, sur la base du fichier d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique, afin de les inviter à participer. 6 138 enregistrements ont pu être pris en compte dans l'analyse. L'étude s'intéressant particulièrement aux conceptions de la masculinité chez les personnes s'identifiant comme hommes, davantage d'hommes que de femmes ont été interrogés. Parmi les données prises en compte dans l'analyse, 69 % proviennent d'hommes et 31 % de femmes. Les tranches d'âge, les régions linguistiques, les types de ménages et les pays d'origine sont représentés de manière représentative, les biais ayant été corrigés par des pondérations statistiques appropriées. Les personnes ayant un niveau de formation élevé sont surreprésentées dans l'échantillon. Cela n'a pas pu être corrigé statistiquement lors de l'analyse, car les informations correspondantes faisaient défaut dans l'échantillon fourni par l'OFS. Étant donné que les conceptions restrictives de la masculinité sont corrélées négativement avec le niveau de formation, les résultats sont susceptibles de sous-estimer plutôt que de sur-estimer la prévalence de ces conceptions au sein de la population.

1 Le terme « facteur M » fait référence à un travail d'expertise de Theunert (2024), qui développe de manière théorique ce concept de « facteur M ». Ce concept est proche de la notion « facteur M » déduite empiriquement dans la présente étude, mais pas exactement égal. Voir chapitre 4 du rapport complet pour la développement et l'historique de cette notion.

Le questionnaire comptait 17 pages et se composait de huit blocs thématiques :

- Sociodémographie 1 : âge, sexe, structure du ménage, famille d'origine et parents
- Sociodémographie 2 : confession, niveau de formation, revenu
- Répartition des tâches au sein du ménage et principes éducatifs
- Représentations de la masculinité et du genre (liste des échelles : voir ci-dessous)
- Sexualité et vie de couple
- Loisirs, utilisation des médias et consommation de substances
- Santé et réseau social
- Attitudes politiques et idéologiques

Les représentations de la masculinité et du genre constituent le centre d'intérêt de cette recherche.

Pour les évaluer, la sélection suivante d'échelles validées a été utilisée :

- Conformity to Masculine Norms Inventory (CMNI-22) (uniquement pour les hommes interrogés)
- Manbox 5+
- Sentiment de menace masculiniste² (SMBG)
- Normes de masculinité légitimant la violence (GLMN)
- (Anti-)égalitarisme
- Misogynie
- Sexisme
- Acceptation de l'homosexualité
- Queerphobie

► **Le chapitre 3 présente les résultats pour chacune des échelles utilisées afin de mesurer les représentations de la masculinité et du genre, en fonction de l'âge et du sexe.**

Dans un premier temps, les neuf échelles de représentations de la masculinité et du genre ont été analysées. Un schéma comparable se dégage de toutes les échelles :

- Dans toutes les tranches d'âge, les hommes ont des conceptions plus « restrictives » de la « masculinité » que les femmes. Ils associent nettement davantage la « masculinité » à la domination et à la compétition, au refoulement des sentiments et à la propension à la violence. Ils considèrent la « masculinité traditionnelle » comme menacée et expriment en moyenne une hostilité plus forte envers l'égalité, les femmes ainsi que les personnes homosexuelles et queer.
- Au sein du groupe masculin, ce sont les hommes âgés de 18 à 24 ans qui adhèrent le plus fortement aux conceptions restrictives de la masculinité. C'est également chez eux que l'hostilité envers les femmes, les personnes homosexuelles et les personnes queer est la plus répandue. Près d'un jeune homme sur deux en Suisse considère que la masculinité est menacée et marginalisée (échelle de la menace masculiniste). Près d'un jeune homme sur deux (47,7 %) affirme que « la violence est parfois nécessaire ». Cette proportion est presque deux fois plus élevée que chez les hommes de plus de 25 ans (25,5 %).

2 Le masculinisme (également appelé « militantisme pour les droits des hommes ») est un concept opposé au « féminisme ». Ce terme désigne des courants idéologiques qui considèrent les hommes (blancs, hétérosexuels et cisgenres) comme le sexe lésé et les perdants du mouvement d'émancipation féminine. Les masculinistes ou militants pour les droits des hommes (souvent abrégés MRA = Men's Rights Activists dans la littérature spécialisée) prétendent défendre l'égalité des sexes et considèrent qu'il est de leur devoir de dénoncer les (prétendues) discriminations dont sont victimes les hommes. Cette prétention repose sur une conception de l'égalité unilatéralement quantitative, ahistorique et indûment sélective.

- Toutes générations confondues, les femmes prônent de manière très significative des conceptions plus ouvertes de la « masculinité ». On observe toutefois chez elles aussi, dans une moindre mesure, un effet générationnel. Les femmes plus jeunes se montrent encore plus réticentes face aux conceptions restrictives de la masculinité et encore plus ouvertes à la diversité des genres que les générations de femmes plus âgées.
- Plus les personnes interrogées sont jeunes, plus le fossé entre les sexes est grand en ce qui concerne les représentations de la masculinité et du genre. Les jeunes hommes et les jeunes femmes semblent s'éloigner de plus en plus les uns des autres en ce qui concerne la représentation du genre.

Le niveau élevé d'adhésion aux conceptions de la masculinité légitimant la violence et à d'autres conceptions problématiques chez les jeunes hommes nécessite une analyse plus approfondie. La question centrale est la suivante : dans quelle mesure s'agit-il d'évolutions typiques de cette classe d'âge (comme cela a également été le cas dans les générations précédentes) – ou dans quelle mesure s'agit-il de schémas de réponse spécifiques à la génération actuelle des jeunes hommes ? Cette question est abordée sous différents angles dans le rapport. Les données disponibles ne permettent pas d'y répondre de manière définitive. Les auteur.trices parviennent toutefois à la conclusion qu'un simple effet lié à la classe d'âge est peu probable. Ainsi, la courbe d'évolution du facteur M présente une véritable cassure entre la génération la plus jeune et celle qui la précède. Cela indique une évolution disruptive dans la manière dont la masculinité et les questions de genre sont abordées par la génération des jeunes hommes. Les résultats se cristallisent en tant que schéma cohérent à travers différents concepts autour du profil de risque. Une grande partie des hommes en transition vers l'âge adulte a une tendance particulièrement forte à adopter des attitudes sexistes et hostiles envers les femmes ou les minorités.

► **Le chapitre 4 déduit le facteur M comme indicateur pour les analyses suivantes. Le facteur M, en tant que synthèse statistique de différentes échelles, se justifie par le fait que toutes les représentations de la masculinité et du genre examinées sont étroitement corrélées entre elles. La deuxième partie du chapitre examine la répartition sociodémographique du facteur M dans la population.**

Le remarquable parallélisme des résultats suggère que les dimensions des représentations étudiées s'inscrivent dans un schéma plus large. En effet, des analyses approfondies montrent que les échelles se chargent toutes statistiquement sur le même facteur. Elles constituent donc vraisemblablement des facettes du même syndrome masculin de restriction, de domination et de marginalisation (abrégé : conception de la masculinité restrictive-dominante). Celui-ci est désigné sous le nom de « facteur M ».

Le facteur M est un indicateur synthétisant de manière significative le degré d'adhésion des individus à un « ordre des sexes » binaire et hiérarchique, dans lequel

- la masculinité est présentée comme supérieure par nature ;
- le genre est considéré comme clair, binaire et immuable ;
- la masculinité est perçue comme menacée et digne d'être défendue ;
- la domination, la violence et la marginalisation sont considérées comme légitimes.

En tant que modèle d'interprétation partagé culturellement, le facteur M peut être intériorisé tant par les hommes que par les femmes – bien que pour des motifs (en partie) différents et avec des conséquences différentes. Le facteur M s'inscrit de manière cohérente dans les concepts clés de la recherche sur le genre et les masculinités, notamment le concept de masculinité hégémonique de Connell. En tant qu'échelle unique, l'évaluation de la menace masculiniste (Fischer & Farren 2023 ; Fischer et al. 2024) reflète le mieux le facteur M. Les quatre questions de cette échelle, peuvent être présentées comme un outil compact d'« évaluation des risques », permettant une analyse générale du facteur M.

Les 20 % d'hommes présentant les scores de facteur M les plus élevés sont considérés comme le groupe à score élevé ou « groupe à haut risque ». Ce groupe est au centre de l'analyse approfondie. Il est jugé particulièrement susceptible d'adopter des comportements problématiques, voire relevant du droit pénal (p. ex. violence, discours de haine, discrimination, radicalisation). C'est donc chez eux que l'on voit le plus grand potentiel pour une prévention de la violence axée sur la masculinité. Parmi les femmes, 7 % font partie de ce groupe à score élevé. Chez les jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans, près d'un sur trois (31,1 %) appartient à ce « groupe à haut risque ».

Le facteur M est particulièrement présent chez les hommes ayant un faible niveau de formation, un statut professionnel modeste et de faibles revenus. Près d'un jeune de 18 à 24 ans sur deux, ayant suivi un apprentissage (47 %), appartient au groupe à score élevé. Chez les hommes, un niveau de formation plus élevé est associé à des valeurs plus faibles du facteur M, quel que soit leur groupe d'origine ou leur appartenance religieuse. Cela n'explique toutefois que partiellement les différences observées.

Selon l'origine familiale – mesurée par le pays de naissance du père –, on observe des différences substantielles concernant le facteur M. La plus faible proportion d'hommes dans le groupe à score élevé se trouve chez les hommes dont le père est originaire d'Europe du Nord-Ouest (13 %), la plus élevée chez ceux dont le père est originaire d'un pays d'ex-Yougoslavie (50 %). Dans la tranche d'âge la plus jeune, les écarts sont encore plus marqués. Les différences selon l'appartenance religieuse sont tout aussi marquées. Ces différences ne peuvent toutefois pas être attribuées de manière mono-causale à la « culture » ou à la « religion » en soi. Le rapport examine les mécanismes explicatifs possibles, qui peuvent interagir de différentes manières. Cela concerne les contextes de socialisation dans les régions d'origine – en particulier à la suite d'effondrements sociaux et de conflits – ainsi qu'au sein des diasporas locales, les différences dans les régimes de genre (c'est-à-dire l'ensemble des normes, rôles et comportements sociaux) entre la société d'accueil et les contextes d'origine, la construction identitaire réactive en réponse à des expériences d'exclusion et de discrimination (« othering »), ainsi que le recours à des idéaux de masculinité restrictive comme stratégie d'adaptation fonctionnelle-dysfonctionnelle dans des conditions précaires.

Parmi les jeunes hommes de Suisse alémanique, plus d'un tiers (35 %) appartiennent au groupe à score élevé du facteur M. Cette proportion est nettement plus faible en Suisse romande (24 %) et en Suisse italophone (18 %). Les différents modes d'utilisation du numérique peuvent constituer une explication possible. Alors que 41 % des jeunes Suisses alémaniques rapportent des liens avec la « manosphère », ce chiffre est de 29 % en Suisse romande et de 21 % en Suisse italienne. Les conceptions d'une masculinité dominante relevées par le facteur M sont en outre nettement moins répandues dans les villes-centres que dans les agglomérations et les communes rurales.

Tous ces effets ne s'expliquent pas par une seule cause. La formation joue certes un rôle central dans tous les cas. Cependant, même après avoir contrôlé le niveau de formation, des effets substantiels liés à l'âge, à l'origine, à l'appartenance religieuse, à la région linguistique et au degré d'urbanisation persistent. Cela souligne la complexité du phénomène. Des facteurs psychosociaux, (sub)culturels, socio-économiques, médiatiques et structurels interagissent.³ Il convient d'en tenir compte dans la prévention et l'intervention.

3 Cf. modèle causal de l'OMS : <https://www.ebg.admin.ch/dam/de/sd-web/8XZW5q0BPaxx/a2%20ursachen-risiko-und-schutzfaktoren-von-gewalt-in-paarbeziehungen.pdf>

► **Le chapitre 5 présente le lien entre la composition du ménage, la répartition des tâches, les styles éducatifs et les différences éducatives liées au genre, d'une part, et le facteur M, d'autre part.**

En ce qui concerne la participation à l'éducation et à la garde des enfants ainsi que la répartition des tâches ménagères, aucun lien, ou du moins aucun lien significatif, n'apparaît avec le facteur M. Cela signifie que les hommes ayant une conception de la masculinité restrictive-dominante ne s'engagent pas moins, selon leur propre estimation, dans les tâches ménagères et la garde des enfants, bien qu'ils soient critiques à l'égard d'une répartition égalitaire des tâches.

En revanche, des corrélations statistiques claires apparaissent dans les autres aspects étudiés :

- le facteur M est nettement plus marqué chez les couples dont la répartition des tâches n'est pas égalitaire. Les femmes du groupe à score élevé pour le facteur M vivent cinq fois plus souvent dans des couples où l'homme est l'unique pourvoyeur de la famille (32,1 % contre 6,7 %).
- Les hommes du groupe à score élevé sont nettement plus nombreux à considérer que la violence est un moyen légitime d'éduquer les enfants. Les valeurs éducatives autoritaires sont également nettement plus acceptées parmi eux.
- Le facteur M est étroitement lié à l'idée que les pères et les mères ont des rôles tout à fait différents dans l'éducation et que les garçons et les filles doivent être élevés de manière très différente. Les hommes adhèrent généralement beaucoup plus souvent à ces convictions que les femmes.

► **Le chapitre 6 quantifie les données relatives à l'identité de genre, à la sexualité (avec les facettes suivantes : orientation sexuelle, activité et satisfaction sexuelles, consommation de pornographie et recours à des services sexuels), au couple ainsi qu'à la violence au sein du couple, et les met en relation avec le facteur M.**

L'analyse de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de la vie de couple et de la violence dans le couple donne les résultats suivants :

- 95,6 % des hommes et 96,3 % des femmes en Suisse déclarent s'identifier pleinement à leur genre. Ils se qualifient donc de cisgenres. Sur un continuum allant de « extrêmement cisgenre » à « extrêmement transgenre », 7,7 % des hommes et 1,2 % des femmes se situent dans la moitié droite – c'est-à-dire en transition vers une identité transgenre. Dans notre échantillon, les hommes (personnes dont le sexe officiel est enregistré comme « homme ») sont donc nettement plus nombreux que les femmes (personnes dont le sexe officiel est enregistré comme « femme ») à faire preuve d'ouverture quant à leur identité de genre. Les hommes se situent plus de six fois plus souvent dans l'espace s'ouvrant vers l'identité transgenre.
- 88,5 % des hommes orientent leur désir sexuel exclusivement vers les femmes et 5,8 % majoritairement vers elles. 3,8 % des hommes ne désirent que des hommes. Les femmes sont plus fluides dans leur désir. 80,4 % sont exclusivement hétérosexuelles et 0,7 % exclusivement homosexuelles. 2,8 % se décrivent comme bisexuelles (hommes : 0,8 %). 15,3 % désirent majoritairement des hommes et 0,8 % majoritairement des femmes.

- À toutes les étapes de la vie, les hommes se déclarent nettement moins satisfaits sexuellement que les femmes. L'écart de satisfaction est particulièrement important chez les hommes âgés de 18 à 24 ans. Parmi eux, 38,6 % n'ont pas eu de rapports sexuels au cours des 12 derniers mois – plus de la moitié d'entre eux précise que cela n'est pas volontaire. 4,9 % de tous les hommes âgés de 18 à 24 ans déclarent avoir payé pour des services sexuels au cours de l'année écoulée. 47,5 % de tous les jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans regardent des contenus pornographiques au moins une fois par semaine.

Les conceptions de la masculinité restrictives-dominantes et la sexualité sont liées. Les hommes sexuellement actifs sont nettement sous-représentés dans le groupe à score élevé du facteur M. Les consommateurs de pornographie « dure » sont de plus en plus surreprésentés à mesure que l'âge augmente. Les hommes présentant des scores élevés pour le facteur M ont recours à des services sexuels plus souvent que la moyenne. Parmi les jeunes hommes, un sur deux appartenant au groupe à score élevé du facteur M a eu recours à des services sexuels au cours des 12 derniers mois.

Les conceptions de la masculinité restrictives-dominantes – et tout particulièrement les attitudes misogynes – constituent un facteur de risque important de violence dans les relations. Les données montrent que cette affirmation est valable dans les deux sens. Tant les hommes que les femmes présentant des scores élevés pour le facteur M sont plus susceptibles d'être à la fois victimes et auteur.trices de violence.

La littérature (Johnson, 2008 ; Fanslow et al., 2023 ; Cunningham et al., 2024) et les statistiques pertinentes (OMS, 2021 ; OFS, 2024) nous indiquent que les femmes subissent beaucoup plus de violences graves (avec des conséquences graves) et de violences sexuelles au sein du couple que les hommes. Dans la présente étude, nous avons examiné les formes de violence physique situationnelles et d'intensité plutôt faible (gifles, griffures, bousculades, coups de poing ou coups avec un objet dur, jets d'objets, etc.), la violence psychologique (p. ex. injures, insultes, dévalorisation de l'apparence physique) et la violence de contrôle (p. ex. fouiller le smartphone ou restreindre les contacts).

Pour ces domaines, nos données dressent un tableau opposé aux sources précitées : les hommes de toutes les tranches d'âge font état d'expériences de victimation violente 1,7 à 2,5 fois plus souvent que les femmes du même âge. En outre, nous observons, comme bien d'autres études, une forte réciprocité de la violence situationnelle de faible intensité : les personnes vivant dans un contexte relationnel marqué par des revendications de domination et des luttes de pouvoir présentent un risque accru de devenir à la fois auteur.e et victime.

► **Le chapitre 7 résume les résultats de l'étude et identifie les conclusions qui peuvent en être tirées en matière de politique et de prévention.**

Cette première partie de l'étude « La masculinité en mutation » apporte des perspectives pertinentes à différents niveaux :

- Sur le **plan méthodologique**, l'étude montre que les différentes représentations de la masculinité et du genre reposent sur un facteur commun. Ce facteur M reflète à quel point les individus ont intériorisé une conception binaire et hiérarchique des genres, qui associe la masculinité à la domination et la conçoit comme l'opposé de la féminité.
- Sur le **plan de la prévention de la violence**, l'étude identifie le facteur M comme un facteur de risque associé à la violence de multiples façons. D'une part, il est lié à une probabilité nettement plus élevée de considérer la violence physique et psychique comme moyen légitime d'éducation des enfants. D'autre part, il est lié à une probabilité nettement plus élevée de subir et d'exercer de la violence au sein des relations de couple. Les femmes sont beaucoup plus souvent victimes de violences graves et de violences sexuelles au sein du couple. Dans les cas de violence physique situationnelles et légères,

ainsi que dans les cas de violence psychologique et violence coercitive, la distinction entre victimes et auteur.trices est moins claire. Cette violence au sein du couple se manifeste comme l'expression de dynamiques relationnelles marquées par la violence. Les femmes qui s'orientent davantage vers des normes masculines restrictives et dominantes semblent souvent évoluer dans des configurations relationnelles où les luttes de pouvoir et le contrôle mutuel jouent un rôle important. Ces dynamiques augmentent le risque de violence réciproque.

- Sur le **plan sociopolitique**, l'étude confirme que l'éducation et de bonnes perspectives d'avenir diminuent les chances de développer des attitudes de masculinité restrictive et dominante, tandis que le dogmatisme et la précarité les favorisent. La promotion de l'égalité des chances en matière d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale doit donc toujours être considérée et valorisée comme une contribution à l'égalité et à la prévention de la violence. Les effets du facteur M liés à l'origine et à la confession sont réels, substantiels et particulièrement marqués chez les jeunes hommes. Ils doivent être interprétés sans préjugés et traités à l'aide de mesures appropriées en matière de politique d'égalité, d'intégration et de prévention de la violence.
- Sur le **plan de la politique d'égalité**, l'étude recommande vivement d'accorder une attention accrue à une action visant les questions de masculinité et le groupe des adolescents de genre masculin. Les résultats montrent que les jeunes générations ne partagent pas « automatiquement » des idées et des valeurs de plus en plus égalitaires. Le sentiment d'être menacés dans leur identité de genre et leur statut social est actuellement très répandu chez les jeunes hommes en Suisse. Compte tenu des discriminations historiques subies par les femmes et des déficits en matière d'égalité qui persistent encore aujourd'hui, ce sentiment peut paraître étrange. Au vu de la baisse des résultats scolaires des jeunes hommes et en tant que réalité sociale et politique en matière d'égalité, il mérite d'être pris en compte et traité. Les mesures devraient être mises en place dès l'âge scolaire et devraient renforcer à parts égales les compétences en matière de genre et de relations. Il faut transmettre aux garçons le message suivant : La masculinité n'est pas figée, elle se construit. Tu peux choisir ta manière d'être un garçon et de devenir un homme.

RECOMMANDATIONS

Le facteur M est un syndrome de conceptions de la masculinité développé empiriquement qui englobe notamment l'acceptation de la violence, les prétentions à la domination, la misogynie, l'hostilité envers les personnes queer et le rejet de l'égalité. Des fortes adhésions au facteur M entrent présumément en conflit avec des objectifs constitutionnels fondamentaux, à savoir

- la promotion de la cohésion, de la diversité et de l'égalité des chances conformément à l'art. 2 Cst.
- l'interdiction de la discrimination et la réalisation de l'égalité de fait conformément à l'art. 8 Cst.
- la protection des enfants et des jeunes, notamment leur droit à l'intégrité physique (art. 11 Cst.) et leur droit à la promotion de l'autodétermination, de l'intégration et de la santé (art. 41 Cst.)

C'est pourquoi l'État peut ou, selon l'interprétation choisie, doit agir contre la résurgence d'attitudes masculines restrictives et dominantes, en particulier chez les jeunes hommes, et contre leurs conséquences négatives – à savoir la dévalorisation et la violence à l'égard des femmes et des personnes queer. Les recommandations suivantes formulent les principes et les axes prioritaires suggérés par les résultats de l'étude « La masculinité en mutation ».

Ces recommandations se veulent une contribution visant à compléter et à faire évoluer le travail mené depuis des décennies en matière d'égalité et de prévention de la violence. Le traitement des conceptions de la masculinité favorisant la violence doit être considéré comme une dimension d'une prévention plus large tenant compte des questions de genre, qui s'adresse à tous les genres. La présente étude fournit des éléments empiriques pour son développement futur.

I. Principes

1. Favoriser l'autodétermination, façonner l'identité masculine

Les exigences sociales en matière de masculinité définissent qui, en tant qu'homme, trouve reconnaissance et sentiment d'appartenance. Cependant, dans les sociétés modernes, il existe plusieurs conceptions de la masculinité, parfois concurrentes. Elles partagent les mêmes fondements, mais se distinguent, parfois de manière significative, par leur degré de rigidité et leurs priorités thématiques. La plupart des hommes s'efforcent de se conformer au mieux aux normes en vigueur dans leur environnement social respectif. Le fait que la masculinité soit quelque chose de malléable et que les hommes disposent d'une marge de manœuvre quand ils se conforment aux exigences de la masculinité en vigueur n'est pas une évidence pour beaucoup. Cela rétrécit l'inventaire des masculinités socialement reconnues. Cela comporte des risques pour les garçons et les hommes, tout comme pour les filles, les femmes et les personnes ayant une identité de genre queer. Afin d'élargir les perspectives, d'exploiter les potentiels et de réduire les risques liés au facteur M, il convient d'aborder largement les problèmes liés aux exigences de masculinité restrictives et dominantes. Il faut soutenir les garçons et les hommes dans la construction autonome de formes de masculinité qui leur conviennent individuellement. Il s'agit d'une tâche commune à la famille, à l'école, à la politique, à la société, à la culture et à l'économie.

2. Renforcer l'éducation, ne pas stigmatiser les groupes

Les données montrent qu'un faible niveau d'éducation constitue un facteur de risque marqué pour le facteur M. Les jeunes hommes ayant un faible niveau d'éducation, de revenus et de statut sont particulièrement exposés au risque de montrer un score élevé du facteur M. Parmi les hommes de 18 à 24 ans ayant suivi un apprentissage, 47 % appartiennent à ce groupe. Les normes de masculinité dominantes et restrictives marquent donc profondément une partie importante de toute une génération de jeunes hommes. Investir dans l'éducation, la formation professionnelle et la formation continue, c'est investir dans l'égalité et la prévention de la violence.

3. Nommer les différences, discuter des causes de manière nuancée

Chez les jeunes hommes, l'appartenance au groupe « High Score » du facteur M dépend fortement du pays d'origine du père et de l'appartenance religieuse. Passer sous silence ces effets liés à l'origine et à la confession serait tout aussi incorrecte que de tenter de les attribuer de manière mono-causale à la « culture » ou à la « religion » en soi. Le rapport explique pourquoi l'origine et la religion sont davantage des marqueurs que des causes des dynamiques problématiques du facteur M. Il formule six pistes d'explication possibles – dont certaines pointent ce que les sociétés d'accueil pourraient améliorer.

4. Réfléchir à la masculinité, ne pas l'attribuer

Le facteur M reflète une même construction chez les femmes que chez les hommes – partout il est associé à la violence. Il est certes globalement beaucoup plus répandu chez les hommes que chez les femmes. Mais comme le facteur M est l'expression d'une approche sociale de la masculinité, les femmes en sont également imprégnées. Cela a des conséquences pour la prévention : ce ne sont pas les garçons et les hommes qui posent problème, mais les normes de masculinité qui justifient la domination masculine et la violence et qui exigent l'adaptation des femmes. La prévention ne devrait donc pas s'adresser aux garçons et aux hommes principalement parce qu'ils sont des garçons et des hommes, mais parce qu'en tant que garçons et hommes, ils sont confrontés à des degrés divers aux conceptions de la masculinité qui favorisent la violence. Une telle perspective renonce délibérément à attribuer la violence à des causes prétendument « naturelles ».

5. Prendre au sérieux les ambivalences, offrir des repères

Les adolescents de genre masculin sont aujourd'hui confrontés à des attentes contradictoires. Influencés par les jeux vidéo/jeux en ligne, les réseaux sociaux, la culture populaire et la « manosphère », les modèles d'hypermasculinité refont surface avec force au sein des groupes de pairs du même genre. Le foyer familial, l'école et le monde des adultes critiquent ces modèles de masculinité et les jugent « toxiques ». Cependant, ils n'offrent généralement que peu de soutien actif pour aider les jeunes à gérer cette contradiction. Cela renforce l'attrait de la « manosphère » et de ses modèles de masculinité restrictive et dominante, supposés exempts de contradictions. Il existe ici un vide qui doit être comblé par des institutions et des pratiques au service de la cohésion sociale.

6. Traiter les risques, ne pas les déléguer

Le rapport se concentre sur les 20 % de la population masculine présentant les valeurs du facteur M les plus élevées. Ils sont essentiels pour les interventions de prévention de la violence. L'accent mis sur le « groupe à haut risque » ne doit toutefois pas conduire à limiter la perception du problème à ce seul groupe. Les données le montrent : près d'un jeune homme sur deux en Suisse s'inquiète du fait que « les vrais hommes sont de plus en plus marginalisés ». Se concentrer uniquement sur le « groupe à haut risque » est donc insuffisant. Étant donné que les normes de masculinité restrictives et dominantes continuent d'influencer notre société à des degrés divers, il n'existe pas de groupes non concernés. La prévention universelle (pour tous et toutes) et la prévention sélective (pour les groupes à risque) doivent se compléter.

7. Intervenir avec détermination, évaluer avec soin

L'étude mesure la prévalence des différentes représentations au sein de la population. Ces corrélations fournissent des indications sur des schémas problématiques, mais ne constituent pas des analyses de cause à effet. Les mesures recommandées s'appuient sur des données, mais ne peuvent pas être pour autant directement déduites de ces données. Il manque pour cela des études d'intervention. Il est d'autant plus important d'évaluer systématiquement les mesures prises – et d'être prêt à les corriger si elles ne produisent pas l'effet escompté.

II. Champs d'action

A. École

L'école obligatoire est une institution centrale qui favorise la socialisation de genre et transmet des compétences sur le thème du genre. Néanmoins, il lui manque un concept cohérent en Suisse. L'égalité entre femmes et hommes est certes ancrée dans le « Lehrplan 21 » – soit l'équivalent alémanique du PER Suisse romand – en tant que thème transversal et compétence interdisciplinaire. Cette mission est toutefois mise en œuvre de manière très disparate. Ce que les enfants et les jeunes apprennent sur les normes et les stéréotypes de genre dépend de la sensibilisation et de l'engagement de chaque direction d'école, enseignant.e ou assistant.e social.e scolaire. Il convient de prendre des mesures visant à renforcer les compétences en matière de genre⁴ sans imposer de charge supplémentaire aux écoles et aux enseignant.e.s.

- A1 : Les compétences en matière de genre et les connaissances de base sur le facteur M et les autres facteurs de risque de violence devraient être (davantage) systématiquement intégrées et enseignées dans les cursus des hautes écoles pédagogiques et des professions sociales.
- A2 : Des cadres conceptuels (inter)cantonaux assortis de normes minimales devraient aider les écoles à encourager systématiquement les élèves à se pencher sur le facteur M. Les compétences (en matière de genre) et les normes professionnelles régissant le recours à des spécialistes externes à l'école, qui dispensent des connaissances et des formations sur le facteur M, devraient être définies de manière transparente.

4 La compétence en matière de genre désigne la capacité à identifier les aspects liés au genre, à y réfléchir et à les traiter de manière à contribuer à la mise en œuvre du mandat constitutionnel en matière d'égalité. Cela comprend des compétences spécialisées, des compétences méthodologiques et une capacité d'autoréflexion.

- A3 : Des mesures devraient être prises pour promouvoir la diversité, l'équilibre entre les genres et les modèles masculins dans les professions pédagogiques. Cela nécessite des mesures structurelles qui interviennent dès le choix de la profession et rendent le choix des professions pédagogiques/ sociales/soignantes (care) attrayant pour une grande diversité d'hommes/masculinités. L'expérience montre que la promotion de choix de carrière « atypiques » par rapport au genre est une entreprise complexe. Des campagnes ponctuelles ne suffisent pas. Les cantons responsables des hautes écoles pédagogiques devraient être encouragés à intégrer un quota minimum d'étudiants masculins dans leurs mandats de prestations (selon le modèle du canton de Berne). Les connaissances spécialisées en matière de promotion des choix de carrière perçus comme atypiques par rapport au genre devraient être regroupées, développées et mises à disposition au sein d'un centre de compétences.

B. Éducation et formation professionnelle

L'éducation, la participation et les perspectives d'avenir protègent contre les conceptions restrictives et dominantes de la masculinité et contre l'adoption de normes de masculinité légitimant la violence. Par conséquent, la promotion de ces facteurs de protection contribue toujours à la prévention de la violence et à l'égalité. Les résultats de l'étude suggèrent de mettre l'accent sur le cadre de la formation professionnelle. La formation professionnelle doit être renforcée en tant qu'espace qui non seulement favorise les compétences techniques, mais transmet également des compétences sociales et réflexives, notamment en ce qui concerne les rôles de genre, les conceptions de la masculinité et la gestion des conflits.

- B1 : L'enseignement général dispensé dans les écoles professionnelles devrait comporter des modules obligatoires sur le développement de l'identité, la gestion des relations et la résolution des conflits. Ceux-ci doivent être conçus dans une perspective de genre et inclure des séquences en sous-groupes homogènes du point de vue du genre. Il ne doit pas s'agir d'une éducation idéologique, mais de la transmission de compétences pratiques pour la vie quotidienne : comment communiquer en situation de conflit ? Comment gérer la frustration et le rejet ? Comment développer la perception (corporelle) et la communication ? Comment s'affirmer sans recourir à la violence ? Les cours inter-entreprises pourraient également être utilisés pour aborder de manière accessible les thèmes des relations et du genre. Il convient d'évaluer leur utilité.
- B2 : Étant donné que la confrontation avec les contenus de la « manosphère » commence dès l'âge de dix à douze ans, il faut des offres pour aider à situer les récits numériques sur la masculinité. Celles-ci devraient être adaptées à l'âge et non moralisatrices. Elles devraient mettre l'accent sur la transmission de la « Manfluencer-Literacy », c'est-à-dire sur la capacité à analyser les sources de manière critique, à reconnaître les manipulations, à comprendre le fonctionnement des algorithmes et les dynamiques de marché qui y sont liées.

C. Prévention de la violence

La répartition égalitaire des ressources, du pouvoir, des tâches ménagères et de la garde des enfants constitue un facteur de protection contre la violence domestique, sexuelle et sexiste. Le facteur M augmente de manière significative la probabilité d'être victime de violence dans le couple, en particulier chez les jeunes hommes et les jeunes femmes. Contrairement aux formes graves de violence domestique, nos données révèlent un nombre étonnamment élevé d'hommes vivant en couple touchés par des formes de violence physique situationnelles et de faible intensité (gifles, griffures, bousculades, coups de poing ou coups avec un objet dur, jets d'objets, etc.), de violence psychologique (p. ex. injures, insultes, dévalorisation de l'apparence physique) et de violence de contrôle (p. ex. fouiller le smartphone ou restreindre les contacts). La prévention de la violence doit en tenir compte de manière appropriée.

- C1 : Il convient d'accorder une attention accrue, sur les plans politique, thématique et méthodologique, au facteur « M » en tant que facteur de risque pour toutes les formes de violence subie. Les attitudes masculines favorisant la violence doivent être systématiquement abordées. Pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, la « masculinité » doit être valorisée en tant que champ d'action dans la politique d'égalité et la prévention de la violence. Il convient notamment d'en tenir compte dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale pour l'égalité 2030⁵ et dans le processus d'élaboration d'une stratégie nationale contre la violence domestique, sexuelle et sexiste⁶.
- C2 : Il convient de renforcer les compétences des professionnel.les de l'aide et du conseil aux victimes dans la prise en charge des hommes victimes de violence et face aux formes genrées de refoulement émotionnel.
- C3. La prévention de la violence tenant compte du genre dans le contexte scolaire devrait être généralisée. D'ici l'âge de 8 ans, chaque enfant devrait recevoir le message central d'émancipation suivant : le genre est ce que tu décides d'en faire. Spécifiquement pour les garçons : personne ne t'oblige à répondre aux exigences sociales en matière de masculinité. Tu peux, de la manière que tu choisis, être un garçon et devenir un homme. Il convient d'examiner dans quelle mesure ces messages sont ou peuvent être transmis par les programmes existants (p. ex. As de coeur) et dans quelle mesure des offres complémentaires sont nécessaires à cet effet (en lien avec la mesure A2).
- C4 : La transmission de conceptions égalitaires du genre et la mise en lumière des effets néfastes des conceptions restrictives et dominantes de la masculinité devraient être systématisées et valorisées dans tous les domaines du travail extrascolaire avec les enfants et les jeunes (c'est-à-dire, outre le travail en milieu ouvert avec les enfants et les jeunes, par exemple dans les clubs sportifs, chez les scouts, dans les offres religieuses, etc.).

D. Intégration et cohésion sociale

Les effets liés à l'origine sont réels et substantiels, mais ne s'expliquent pas par une cause unique. L'éducation atténue cet effet dans tous les groupes d'origine, sans toutefois l'éliminer. Ces effets doivent être clairement identifiés, sans recourir à des interprétations racistes pour les expliquer. En effet, l'étude souligne la complexité du phénomène. Des facteurs psychosociaux, (sub)culturels, socio-économiques, médiatiques et structurels interagissent entre eux. Il convient d'en tenir compte dans la prévention et l'intervention. Une chose est sûre : ceux qui ont des perspectives d'avenir et qui ont confiance dans leurs

5 <https://www.egalite2030.ch/fr/>

6 <https://www.ejpd.admin.ch/fr/newnsb/eKsxQIp5GDIHWK2SW1Q11>

capacités ont moins recours à l'exclusion et à la domination agressive. La promotion de l'intégration et l'égalité des chances constituent donc des leviers structurels efficaces de prévention universelle pour contrer les dynamiques de violence liées au facteur M. Le facteur M doit également être abordé au niveau individuel : par une réflexion consciente sur les normes de masculinité, une remise en question critique de soi (démarche auto-réflexive), une discussion ou rencontre avec des personnes FINTA⁷, par un travail éducatif, etc.

- D1 : Le niveau d'éducation est associé négativement, dans tous les groupes d'origine, à une adhésion au facteur M. Les programmes d'intégration devraient associer davantage les qualifications et les perspectives professionnelles des jeunes hommes en situation précaire à des incitations à la réflexion sur les conceptions de la masculinité et à la promotion d'une affirmation de soi non violente. À cet effet, il convient d'impliquer des relais crédibles issus des communautés concernées dans le développement et la mise en œuvre de ces programmes.
- D2 : Étant donné que les expériences d'exclusion favorisent le renforcement compensatoire de conceptions de la masculinité restrictives et dominantes, la lutte intersectionnelle contre la discrimination est également une forme de prévention de la violence. Les expériences de discrimination devraient être mises à profit dans le dialogue avec les jeunes hommes ; l'antiracisme et la remise en question des normes de masculinité problématiques doivent être envisagés de manière complémentaire.
- D3 : Dans le cadre des programmes cantonaux d'intégration – par exemple dans les cours de langue obligatoires –, il convient de développer des projets pilotes visant à aider les jeunes hommes disposant de peu de ressources et de compétences en matière de genre à comprendre les normes relativement égalitaires établies dans le pays d'accueil, à interpréter correctement les codes et à développer un comportement adapté au contexte.
- D4 : Un travail d'intégration tenant compte des masculinités et des cultures, destiné aux jeunes hommes issus des groupes à haut risque que nous avons identifiés, doit être établi en tant que domaine d'action à part entière. Cela comprend : des offres tenant compte de la langue et de la culture pour une réflexion critique sur la masculinité, la violence et la représentation des genres ; la prise en compte dans les structures d'intégration existantes (p. ex. programmes cantonaux d'intégration, en complément de D3) ; la collaboration avec des relais crédibles issus des communautés concernées (cf. D1) ; ainsi que la prise en compte explicite des expériences de discrimination et de marginalisation comme point de départ commun (cf. D2). La politique d'intégration contribue ainsi de manière substantielle à la prévention de la violence – et inversement.

E. Sexualité et éducation sexuelle

Des scores élevés pour le facteur M vont de pair avec une absence d'expériences sexuelles et une faible satisfaction sexuelle. L'éducation sexuelle et une vie sexuelle active (en dehors d'un cadre commercial) protègent contre l'adoption de normes de masculinité restrictives et dominantes. La réflexion sur le thème de la sexualité doit être exploitée de manière (plus) systématique comme potentiel dans la prévention de la violence et le travail en faveur de l'égalité. Une éducation sexuelle qui renforce les compétences relationnelles et communicatives contribue à la prévention de la violence.

⁷ Acronyme désignant les femmes, les personnes intersexuées, non binaires, transgenres et agenres.

- E1 : Les résultats confirment l'avis des expert.es selon lequel la pornographie n'est pas fondamentalement néfaste, mais que ce sont les modes de consommation et les compétences en la matière qui sont déterminants. Les programmes de prévention ne devraient pas être moralisateurs, mais promouvoir les compétences en matière de consommation et de dialogue.
- E2 : Le recours à des services sexuels est associé au facteur M. Alors que 30 % des jeunes hommes qui ne recourent pas à des services sexuels font partie du groupe à score élevé, ce chiffre s'élève à 51 % chez ceux qui y ont recours. Des projets pilotes devraient cibler les clients dans le contexte de la prise de contact (numérique) afin d'exiger de manière préventive le respect de normes minimales (pas de pratiques dangereuses pour la santé, pas de comportement dégradant ou violent, pas de marchandage) et de susciter une autoréflexion critique.
- E3 : Prendre en compte l'inactivité sexuelle sans la pathologiser : les valeurs élevées du facteur M chez les hommes sexuellement inactifs devraient être enregistrées dans les contextes de consultation comme un signal possible de retrait social – et non comme une stigmatisation. Des projets pilotes accompagnés scientifiquement dans le domaine du numérique devraient tester des moyens d'atteindre le groupe cible des jeunes hommes sexuellement frustrés (incels) dans le cadre d'une prévention secondaire.

F. Éducation parentale et travail auprès des pères

Les styles éducatifs autoritaires et violents sont étroitement liés au facteur M. Celui-ci constitue un facteur de risque tant pour la violence parent-enfant que pour la violence au sein du couple. En retour, les pères, en tant que figures de référence et rôles-modèles présents au quotidien, constituent une ressource durable pour le développement émotionnel, cognitif, moteur et social de leurs enfants, en particulier de leurs fils (Allen & Daly 2007 ; Amodia-Bidakowska et al. 2020). Une promotion précoce de l'engagement paternel s'avère donc cruciale. Elle ne vise pas seulement à favoriser une répartition équitable des tâches domestiques et familiales non rémunérées entre les genres. Elle constitue également un instrument de prévention de la violence. Elle permet de renforcer la résilience, la régulation de soi et d'autres compétences psychosociales essentielles.

- F1 : Le travail avant tout périnatal avec les pères devrait être systématisé et développé à plus grande échelle. Une attention particulière devrait être accordée aux pères difficiles à atteindre, ayant un faible niveau d'éducation et un facteur M élevé. Il convient de tester des approches adaptées (par exemple via des offres de travail de proximité auprès des pères par des personnes relais de langue maternelle, par des modules sur les questions éducatives dans la formation professionnelle, etc.).
- F2 : L'interdiction légale de la violence dans l'éducation des enfants devrait être mise à profit pour faire comprendre les avantages d'une éducation non violente pour l'enfant et les parents (« Il existe de meilleures façons de faire » plutôt que « Vous n'avez plus le droit de faire cela »).
- F3 : Les directives relatives aux aides financières prévues par la loi sur l'égalité devraient être interprétées, voire modifiées sur le plan législatif si nécessaire, de manière à encourager également l'engagement paternel en dehors de la vie professionnelle (celui-ci a un lien direct avec la promotion de l'égalité dans le domaine professionnel).

G. Prévention de la criminalité

L'adoption de conceptions de la masculinité restrictives et dominantes est pertinente en matière de politique de sécurité. La prise en compte de la masculinité constitue un levier encore peu utilisé dans la prévention de la criminalité. Le facteur M est notamment lié à la violence au sein du couple (cf. recommandation C et chapitre 6).⁸ On peut supposer qu'il existe un lien étroit entre le facteur M et la violence dans l'espace public ainsi que les comportements délinquants sous différentes formes (cf. par exemple Baier et al., 2019). Cependant, cela n'a pas été examiné dans le cadre de la présente étude. Cela nécessite donc des recherches plus approfondies. Les résultats de l'étude suggèrent les recommandations suivantes dans le domaine de la prévention de la criminalité :

- G1 : Il convient d'accorder davantage d'attention à la question des normes de masculinité dans la recherche et la pratique de la prévention de la criminalité.
- G2 : La prévention de la criminalité devrait se concentrer sur le groupe des jeunes hommes peu scolarisés et ayant peu de perspectives d'avenir. Dans le travail de prévention universelle et sélective auprès de ce groupe cible, il est impératif d'aborder, dans une perspective de genre, les questions de l'identité masculine et de la perte de privilèges.
- G3 : Afin de déterminer facilement, dans la pratique de la prévention de la criminalité, si les (jeunes) hommes appartiennent au groupe à score élevé du facteur M, il est recommandé d'utiliser l'échelle à 4 items de « menace masculiniste » de Fischer et Farren (2023) (cf. chap. 4.2 du présent rapport).

H. Différenciation selon les régions linguistiques et les espaces sociaux

Les données montrent des différences marquées entre les régions linguistiques et les espaces sociaux. Les stratégies de prévention différenciées selon les régions linguistiques devraient tenir compte de cette réalité.

- H1 : Les offres numériques de prévention et de réflexion liées au facteur M ne devraient pas seulement être traduites, mais aussi toujours adaptées sur le plan linguistique et culturel.
- H2 : Il convient d'étudier des formats d'offres décentralisés et numériques pour les zones rurales afin de remédier au déséquilibre entre une exposition plus élevée au facteur M et une couverture moindre de l'offre dans les régions périphériques.
- H3 : Les structures de soins de base et les acteur.trices sur place (par exemple dans les domaines de la pédagogie, de la sécurité et des soins psychosociaux/médicaux de base) devraient être soutenus par une expertise spécialisée présentant des outils permettant de prendre en compte le facteur M dans leur travail.

8 Le lien entre le facteur M et les comportements illégaux (p. ex. excès de vitesse) est abordé dans la partie 2 du rapport.

III. Lacunes dans la recherche

L'étude « La masculinité en mutation » offre, grâce à son design représentatif fondé sur le cadre d'échantillonnage de l'Enquête suisse sur la santé (ESS) et à son taux de réponse élevé, une image fiable de la situation. En tant qu'enquête transversale ponctuelle, elle atteint toutefois ses limites. Sans points de comparaison, il est difficile d'interpréter les valeurs de prévalence mesurées. Il reste donc à déterminer – sauf peut-être dans le cadre de comparaisons par âge et par sexe – si les niveaux observés doivent être considérés comme élevés ou faibles et dans quelle mesure ils évoluent. De plus, les différences liées à l'âge ne peuvent pas être attribuées de manière univoque à des processus de développement (effets liés à l'âge) ou à des expériences de socialisation spécifiques à une génération (effets de cohorte).

La population mineure n'a pas non plus fait l'objet d'une étude. Les jeunes hommes (et femmes) de moins de 18 ans, en particulier, n'ont pas été interrogés. L'adolescence est pourtant une phase de la vie durant laquelle les conceptions de la masculinité sont particulièrement malléables et où des liens avec la délinquance et d'autres formes de violence se dessinent de manière précoce. Afin de pouvoir cerner plus précisément les effets spécifiques des tendances actuelles – jeux vidéo/en ligne, réseaux sociaux, « manosphère » – et d'agir efficacement en matière de prévention, il est nécessaire de disposer de connaissances sur ce groupe.

Il en découle les ambitions de recherche suivantes (FD), classés par ordre de priorité décroissant :

- *FD1 – Analyse de tendances (répétition de la présente enquête).* Une question centrale reste en suspens dans la présente collecte de données : dans quelle mesure les valeurs élevées du facteur M chez les jeunes hommes sont-elles attribuables à des effets liés à l'âge ou à la génération ? Une répétition de l'étude dans deux à trois ans avec un plan identique (coupe transversale répétée) permettrait de clarifier largement cette question, de situer les valeurs de prévalence et de vérifier la stabilité des résultats. En complément, il conviendrait de réaliser des études similaires dans d'autres pays afin de situer les résultats au niveau international.
- *FD2 – Enquête auprès des mineur.es (enquête auprès des élèves).* Les conceptions de la masculinité se forment dès la petite enfance. Au plus tard à leur entrée à l'école obligatoire, les enfants sont également fortement influencés par leurs pair.es du même âge en matière de genre. Une enquête représentative auprès des élèves sur leurs conceptions de la masculinité s'impose donc – obligatoire pour le secondaire (13-17 ans), idéalement complétée par le primaire (7-12 ans). Outre les normes de masculinité, l'enquête devrait également recenser la violence du point de vue des victimes et des auteur.trices dans différents contextes (famille, école, loisirs), afin de mettre en évidence dès le plus jeune âge les liens et les processus d'intériorisation. Ainsi il serait possible d'améliorer la base factuelle pour les approches de prévention. Idéalement, elle sera conçue comme une première mesure avec possibilité de renouvellement.
- *FD3 – Étude de panel s'appuyant sur la FD2.* Sur la base de l'échantillon de la FD2, il convient de mettre en place une étude de panel nationale qui interroge de manière répétée les mêmes jeunes à partir de 13 ans (éventuellement dès 7 ans) et suit dans le temps leurs conceptions de la masculinité, les causes et les conséquences. Seule une telle conception longitudinale au niveau individuel permet de retracer les trajectoires de développement, de mieux clarifier les causalités et de fournir des bases solides pour la prévention et la politique.

- *FD4 – Rôle des médias numériques et des contenus basés sur l'intelligence artificielle (IA) : 41 % des jeunes Suisses alémaniques consomment des contenus de la « manosphère ».* Les liens avec le facteur M seront approfondis dans la deuxième partie de l'étude « La masculinité en mutation ». Il ne sera toutefois pas possible de déterminer de manière définitive dans quelle mesure la consommation de contenus de la « manosphère » engendre des attitudes liées au facteur M, les renforce ou est l'expression d'attitudes déjà existantes. Cette question ne pourrait être clarifiée que dans le cadre d'études expérimentales et/ou (en tant qu'aspect partiel) d'études longitudinales. Des méthodes innovantes de collecte de données telles que les « Digital Data Donations » (Carrière et al., 2024) pourraient s'avérer particulièrement fructueuses en combinaison avec des méthodes d'enquête conventionnelles. La diffusion fulgurante des applications d'IA générative renforce encore cette dynamique – par exemple à travers des systèmes de recommandation personnalisés, des contenus de « manfluencers » générés par l'IA ou la violence basée sur l'IA (par exemple, les « deep fakes » pornographiques). Le lien entre l'utilisation des médias via l'IA et les attitudes liées au facteur M nécessite donc une perspective de recherche distincte, à traiter de toute urgence.
- *FD5 – Évaluer l'efficacité :* il manque des études d'efficacité qui démontrent et expliquent quels programmes, interventions et mesures (modifiés) impactent réellement les attitudes liées au facteur M. Les échelles du facteur M pourraient être utilisées comme mesure des résultats dans les évaluations.
- *FD6 – Comprendre de manière nuancée les effets liés à l'origine :* des études qualitatives sur les expériences de socialisation, les expériences de discrimination et les dynamiques identitaires au sein de groupes d'origine spécifiques amélioreraient les bases d'une prévention ciblée.
- *FD7 – Analyse du facteur M chez les femmes :* le facteur M est également mesurable chez les femmes et lié aux expériences de violence dans les relations de couple. Une analyse approfondie s'impose. Elle s'interrogerait sur les conditions dans lesquelles les femmes intériorisent des valeurs élevées du facteur M et sur la manière dont celles-ci contribuent aux dynamiques de violence.

Dans leur ensemble, ces ambitions de recherche suggèrent de regrouper la recherche jusqu'ici fragmentée sur la masculinité, le genre et la violence au sein d'un programme national de recherche intitulé « Genre, identité, sexualité et expériences de la violence ». Un tel programme pourrait combiner systématiquement les éléments décrits ici – enquêtes de tendance, enquêtes auprès des mineur.es, composante panel, étude des influences numériques, évaluations d'efficacité ainsi qu'analyses approfondies des effets liés à l'origine et au genre – et créer ainsi une base de données cohérente et utilisable à long terme pour la prévention, l'éducation et la politique. Compte tenu de l'importance sociétale du sujet et des lacunes considérables en matière de connaissances qui ressortent de la présente étude, une approche coordonnée et pragmatique semble nettement préférable à une succession d'études isolées.